



*Former ici et maintenant  
des architectes  
pour demain et en tous lieux*

La Directrice par intérim de l'ENSAB

À

Mesdames et Messieurs les Directeurs  
des Ecoles Nationales Supérieures  
d'Architecture

Dossier suivi par :  
Pôles Licence et Master  
02 99 29 68 00  
pole.licence@rennes.archi.fr : 68 28  
pole.master@rennes.archi.fr : 68 02

Objet : Transfert 2020 / 2021

Rennes, le 17 décembre 2019

Je vous prie de bien vouloir me transmettre avant le mardi 28 avril 2020 les demandes de transfert d'étudiants souhaitant poursuivre leurs études à l'école nationale supérieure d'architecture de Bretagne.

J'attire votre attention sur le fait que les transferts sont soumis à la capacité d'accueil de l'établissement.

Je vous informe que les demandes de transfert pour la Licence 1 ne sont pas acceptées.

Les dossiers de demande devront comporter les pièces suivantes :

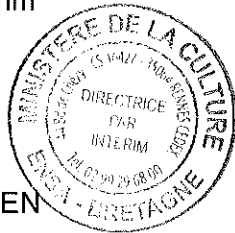
- formulaire de demande renseigné, avec votre avis
  - lettre de motivation de l'étudiant
  - relevés de notes
  - CV
  - dossier papier de format A4 d'une quinzaine de pages maximum présentant les travaux de l'étudiant
- et toute pièce justificative pouvant expliciter la demande.

Les étudiants ayant effectué une demande recevront une réponse écrite dans la première quinzaine de juillet.

Les dossiers administratifs et pédagogiques des étudiants admis devront me parvenir au plus tard le 15 octobre 2020.

La Directrice par intérim

Marie-Claire GUEGUEN





**Former ici et maintenant  
des architectes  
pour demain et en tous lieux**

## DEMANDE DE TRANSFERT

vers l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne

Année universitaire 2020 / 2021

Date limite d'envoi du dossier à l'ENSAB : MARDI 28 AVRIL 2020

délai de rigueur

accompagné des pièces demandées

### École d'origine :

- NOM, Prénom :
- Date de naissance :
- Nationalité :
- Adresse personnelle où doit être adressée la correspondance :

- Adresse mel :
- N° de téléphone :

### Scolarité

- Année de votre 1ère inscription dans une École Nationale Supérieure d'Architecture française :

Positionnement dans le cursus en 2019/2020 :

- Cycle :
- Année :
- Nombre d'inscriptions en **Licence** :
- Nombre de crédits (ECTS) obtenu en cycle Licence :
- Date d'obtention du diplôme d'études en architecture valant grade de Licence :
- Nombre d'inscriptions en **Master** :
- Nombre de crédits (ECTS) obtenu en cycle Master :

Indiquer par ordre de priorité les écoles où vous avez déposé une demande de transfert (ENSA Bretagne doit apparaître dans ces choix) :

- 1er choix :
- 2nd choix :

Votre demande de transfert devra être accompagnée d'une lettre de motivation, d'un C.V., des relevés de notes, d'un dossier papier de format A4 d'une quinzaine de pages maximum présentant vos travaux et de toutes pièces justificatives qui expliciteraient votre demande.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
Signature de l'étudiant(e)

AVIS DE L'ÉCOLE D'ORIGINE :  Favorable  Défavorable

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
Signature du/de la Directeur/trice